

LES BELLES LETTRES DE MARIE est officiellement un centre d'examen TOEIC.

ETS Global, qui distribue et corrige les examens, mène régulièrement des études de corrélation entre ses tests et le [CECRL](#) en vue de garantir une corrélation fiable et précise entre les scores obtenus aux tests et le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Le CECRL définit les compétences de compréhension écrite et orale et d'expression écrite et orale dans n'importe quelle langue. Ce cadre est divisé en six niveaux appartenant à trois groupes principaux :

- A1 – A2 (utilisateur élémentaire)
- B1 – B2 (utilisateur indépendant)
- C1 – C2 (utilisateur expérimenté)

En suivant ces groupes de niveaux, les tests proposés par ETS Global se répartissent de la manière suivante:

- Niveau A1 à B1 : Tests TOEIC Bridge et TOEFL Primary
- Niveau A1 à C1 : Tests TOEIC Listening and Reading et TOEIC Speaking and Writing
- Niveau A2 à B2 : Tests TOEFL Junior Standard
- Niveau A2 à C1 : Tests TFI et TOEFL ITP®
- Niveau B1 à C1 : Test TOEFL IBT

Pour plus d'informations sur la corrélation des tests ETS avec le CECRL, [cliquez ici](#).

Objectifs et contexte de la certification :

Le test *TOEIC*® est un test d'anglais des affaires qui permet d'évaluer son niveau d'anglais dans un contexte professionnel.

Les scores TOEIC sont corrélés sur le CECRL et permettent une évaluation des compétences d'expression et de compréhension écrites et orales de la langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel.

Le test *TOEIC*® peut aussi être utilisé par des enseignants d'anglais ou des employeurs pour réaliser une cartographie des niveaux d'anglais dans une entreprise, un service, un groupe de personnes ou d'apprenants mais aussi pour identifier des besoins de formation dans le cadre d'une GPEC.

Le test *TOEIC*® permet notamment :

- D'évaluer de manière objective des compétences en anglais.
- De certifier le niveau d'anglais d'un apprenant.

- De déterminer les compétences en anglais exigées dans le cadre de pré-requis d'admission à un cursus universitaire, une formation professionnelle en alternance ou dans le cadre d'un recrutement.
- De valider les acquis en langue anglaise à l'issue d'un cursus académique ou d'une formation professionnelle.

Compétences attestées :

Le test *TOEIC*® évalue les compétences en langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel. Le test *TOEIC*® permet d'évaluer une compétence orale et écrite mais également une production orale et écrite. Il est demandé aux candidats de répondre à des questions basées sur une gamme variée d'affirmations, d'interrogations, de conversations brèves, de courtes allocutions et de mises en situation toutes issues du monde professionnel qui mobilisent et évaluent les compétences suivantes :

- Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier
- Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire
- Etre capable de communiquer
- Produire un discours cohérent
- Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée
- Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation
- Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites
- Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle
- Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée
- Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Les questions du test *TOEIC*® simulent des situations de la vie réelle adaptées à l'environnement professionnel. Les attestations de résultat fournissent un état des lieux précis et opérationnel des points forts et des axes d'amélioration du candidat, ainsi qu'un niveau CECRL associé à une description précise des compétences :

- Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier
- Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire
- Etre capable de communiquer
- Produire un discours cohérent
- Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée
- Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation
- Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites
- Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle
- Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée
- Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Voici quelques exemples de contextes et de situations dans lesquels les compétences évaluées sont susceptibles d'être mobilisées :

- **Activités générales de l'entreprise** : contrats, négociations, fusions, marketing, ventes, garanties, planification d'activités, conférences, relations professionnelles
- **Développement de l'entreprise** : recherche, développement de produits
- **Finance et élaboration de budget** : banque, investissements, fiscalité, comptabilité, facturations
- **Production** : chaîne d'assemblage, gestion des usines, contrôle qualité
- **Santé** : assurance médicale, visite chez le médecin, le dentiste, à la clinique, à l'hôpital
- **Logement/biens immobiliers** : construction, cahier des charges, achat et location, services d'électricité et de gaz
- **Loisirs** : cinéma, théâtre, musique, art, expositions, musées, média
- **Repas à l'extérieur** : déjeuners professionnels et informels, réceptions, réservations de restaurant
- **Bureau** : réunions de conseil d'administration, comités, lettres, notes de service, messages téléphoniques ou électroniques, fournitures et matériel de bureau, procédures internes
- **Personnel et ressources humaines** : recrutement, embauche, retraite, salaires, promotions, candidatures à un poste, annonces d'offres d'emploi, pensions de retraite, primes
- **Achats** : courses, commandes de fournitures, expédition, factures
- **Domaines techniques** : électronique, technologie, informatique, laboratoires et matériel connexe

Modalités d'évaluation :

Le test *TOEIC*® évalue 4 compétences en anglais, compréhension orale et écrite et expression orale et écrite pour les niveaux débutant à expérimenté (A1 - C1 du CECRL).

Le test *TOEIC*® se compose de différents modules (Bridge, Listening and Reading, Speaking, Writing). Il est possible de choisir de passer uniquement deux épreuves (par exemple Bridge ou Listening and Reading), ou l'une de ces épreuves (Speaking ou Writing) ou l'ensemble (Listening and Reading, Speaking et Writing par exemple).

Toutes les sessions de tests se déroulent dans des salles conformes aux pré-requis d'ETS Global BV chez des centres agréés par ETS Global BV.

La surveillance du test est assurée par 2 personnes au minimum pour une session de 1 à 25 candidats. Au-delà, le nombre de surveillants augmente en fonction du nombre de candidats inscrits à la session et selon la capacité de la salle. Tous les administrateurs de tests *TOEIC*® suivent une formation spécifique et sont accrédités.

ETS Global BV . met en place certains aménagements pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins de santé spécifiques.

Les différents modules sous format papier/crayon :

Le module test *TOEIC Bridge*™ est composé de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 – B1 du CECRL).

Section Compréhension orale (Listening) :

- 50 questions / 25 minutes
- Score : 10 à 90 points

Exemples d'exercices : écoute de dialogues ou discours plus ou moins longs, réponses à des questions s'y référant.

Section Compréhension écrite (Reading) :

- 50 questions / 35 minutes
- Score : 1 à 90 points

Exemples d'exercices : lecture de textes, réponses à des questions s'y référant.

Le module test TOEIC® Listening and Reading se compose de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 – C1 du CECRL).

Section Compréhension orale (Listening) :

- 100 questions / 45 minutes
- Score : 5 à 495 points

Exemples d'exercices : écouter une variété de dialogues et de courtes conversations et répondre à des questions posées oralement au sujet de ces conversations.

Section Compréhension écrite (Reading) :

- 100 questions / 75 minutes
- Score : 5 à 495 points

Exemples d'exercices : compléter des phrases dans lesquelles il manque un mot, lire plusieurs textes et répondre à des questions relatives à ces documents.

Les différents modules sous format en ligne:

Le module test TOEIC® Listening and Reading ONLINE, se compose de 2 sections qui mesurent les compétences de compréhension orale et écrite (niveaux A1 – C1 du CECRL). Identique au module test TOEIC® Listening and Reading sous format " Papier crayon".

Les modules TOEIC® Speaking and Writing certifient les compétences d'expression orale et écrite en anglais utilisées dans un contexte professionnel. Il s'agit de deux évaluations distinctes qu'il est possible de passer individuellement ou conjointement.

Le module test TOEIC® Speaking - Expression orale (niveaux A1 – C1 du CECRL). Les candidats répondent oralement à des questions, proposent des solutions et expriment leurs opinions sur des sujets variés.

- 11 questions / 20 minutes
- Score : 0 à 200 points

Le module test TOEIC® Writing - Expression écrite (niveaux A1 – C1 du CECRL). Les candidats décrivent des images, répondent à des demandes écrites et rédigent un essai de 300 mots.

- 8 questions / 60 minutes

- Score : 0 à 200 points

Niveaux CECRL évalués: de A1 à C1.

Les modules de tests sont autonomes (Bridge, Listening and Reading, Speaking, Writing); il est possible de passer les modules de manière groupée ou de ne passer que ceux qui intéressent le candidat ou l'employeur.